



santé
famille
retraite
services

Midi-Pyrénées Nord



Rodez, le 18 février 2025

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2025**

SOURSOU EMILIEN

Références : 1000946042056 NN1B 46 129

MONSIEUR SOURSOU EMILIEN
LOT LA GARENNE
46160 GREALOU

Date d'exigibilité : 03/03/2025
Date limite de paiement : 31/03/2025

Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2025.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations et contributions sociales émises au titre de l'année 2024. Pour ce qui concerne le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE), le montant représente l'intégralité de la contribution.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	1 347,50 Eur
INDEMNITES JOURNALIERES AMEXA	87,50 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	445,55 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	55,30 Eur
Contribution(s) FMSE 2025	20,00 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	251,65 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	712,25 Eur
C.R.D.S	52,50 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	3 168,38 Eur
MONTANT DEJA VERSE	1 475,00 Eur
RESTE DU	1 693,38 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de **1 693,38 Euros** est à payer au plus tard le 31/03/2025.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- Prélèvement
- Télé-règlement
- Virement bancaire

MSA MPN
180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Tél : 05 63 48 40 00
mpn.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



TALON D'IDENTIFICATION A JOINDRE A VOTRE PAIEMENT

* prière de ne pas agraffer



Midi-Pyrénées Nord

SOURSOU EMILIEN

1000946042056 (NN1B)

CN-25



Facture n° 01285123700056

Montant :

1693,38

euro(s), à payer pour le 31/03/2025

virement le 25/03.